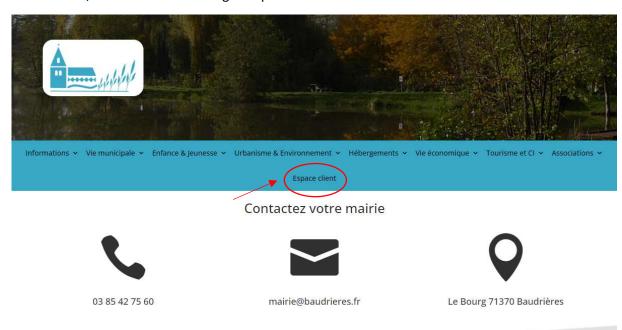
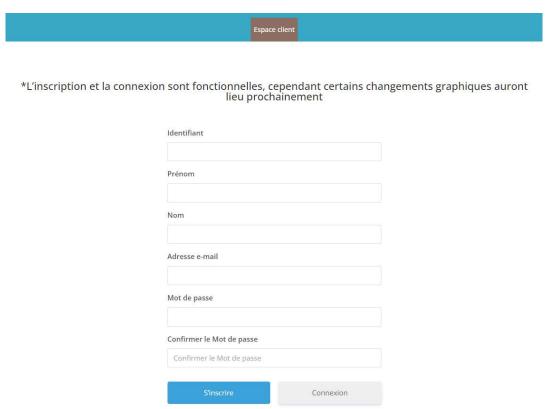
## PAIEMENT DES FACTURES DE GARDERIE ET CANTINE PAR INTERNET

Actuellement, une première version du paiement en ligne est disponible et fonctionnelle. Les personnes désirant régler leurs factures de garderie et cantine scolaire peuvent désormais le faire depuis le site internet de la commune de Baudrières : <a href="https://www.baudrieres.fr">www.baudrieres.fr</a>

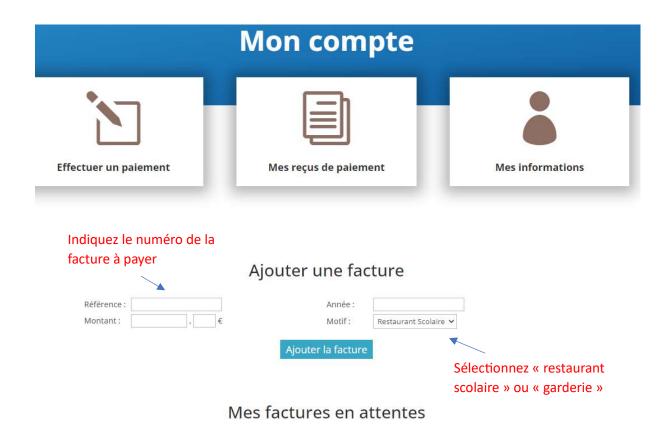
Pour ce faire, rendez-vous dans l'onglet espace client.



• Créez un compte (si vous n'en avez pas déjà un), puis connectez-vous avec celui-ci.



• Rendez-vous ensuite sur «Effectuer un paiement» pour ajouter une facture que vous pourrez ensuite régler.



Une fois votre facture réglée, vous recevrez un justificatif de paiement par mail et votre facture acquittée apparaîtra dans la rubrique «Mes reçus de paiement».

Cette version n'est pas définitive et évoluera, ce qui rendra vos démarches plus simples. Vous pouvez néanmoins continuer à régler vos factures en espèces et par chèque.